



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 14 DECEMBRE 2022

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 39

En exercice : 39

Ayant pris part à la délibération : 36

Affiché le : 16/12/2022

L'an deux mille vingt-deux et le quatorze du mois de décembre à 18H00 le Conseil Municipal de la Ville de VITROLLES a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. GACHON Loïc, Maire.

Présents : M. GACHON - M. MONDOLONI - M. AMAR - Mme MORBELLI - M. MERSALI - Mme CUIILLIERE - M. GARDIOL - M. PORTE - Mme NERSESSIAN - M. MICHEL - Mme DESCLOUX - M. RENAUDIN - M. OULIE - Mme HAMOU-THERREY - Mme RAFIA - Mme ROSADONI - Mme BERTHOLLAZ - M. DE SOUZA - Mme CHAUVIN - Mme LEHNERT M. JESNE - M. SAURA - M. MENGEAUD - M. FERAL - M. BOCCIA - M. SANCHEZ -

Pouvoirs : Mme CZURKA à M. AMAR - - Mme ATTAF à Mme CUIILLIERE - - M. PIQUET à Mme ROSADONI - Mme MICHEL à M. MICHEL - Mme ROVARINO à M. MONDOLONI - Mme CARUSO à Mme DESCLOUX - Mme SAHUN à M. BOCCIA - M. ALLIOTTE à M. FERAL - M. GACHET à M. SANCHEZ - M. SAHRAOUI à M. GARDIOL

Absents : Mme COULON - Mme CONTICELLO - M. BORELLI

Secrétaire de séance : M. SAURA

**MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LA SALLE GUY OBINO POUR LE COMITE DES ŒUVRES
SOCIALES DE LA VILLE DE VITROLLES**

N° Acte : 3.5

Délibération n°22-218

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les demandes de mise à disposition gratuite de la salle Guy Obino, formulée par le comité des œuvres sociales de la ville de Vitrolles ;

Considérant que la commune souhaite favoriser, développer et promouvoir les activités du comité des œuvres sociales de la ville de Vitrolles offertes aux agents municipaux actifs et retraités adhérents pour le « loto » du vendredi 25 Novembre 2022, « l'arbre de Noël des enfants » du dimanche 11 décembre 2022, la soirée dansante avec repas du samedi 17 décembre 2022, organisés au sein de la salle de spectacles « Guy Obino ».

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé de son Président et après avoir délibéré, vote à l'Unanimité

APPROUVE les mises à disposition gratuites de la salle « Guy Obino » pour le compte du comité des œuvres sociales de la ville de Vitrolles, le vendredi 25 novembre 2022, le dimanche 11 décembre 2022, le samedi 17 décembre 2022 afin d'organiser, « le Loto », « L'arbre de Noël des enfants », « la soirée dansante », du samedi 17 décembre 2022.

Le Secrétaire de séance

D. SAURA



POUR EXTRAIT CONFORME
VITROLLES, le 16 décembre 2022

P. le Maire et par délégation
Directrice des Affaires Juridiques et
Institutionnelles

C. LANZARONE

